

Appel à communications

7^{ème} Biennale de l'AE-EPS

23 & 24 octobre 2027 - Nantes

L'EPS au défi des corps

Normes, inégalités et transformations des élèves

Cette biennale 2027 s'ancre au sein d'enjeux saillants pour interroger la façon dont l'EPS peut permettre à tous les élèves d'accéder à une culture corporelle commune, tout en questionnant les normes scolaires et corporelles qui traversent les pratiques et les apprentissages. En effet, les différentes données sur les résultats aux tests physiques, ainsi que plusieurs travaux scientifiques récents, révèlent des écarts de réussite importants entre les élèves, notamment entre ceux qui disposent déjà d'un capital sportif et social et ceux qui en sont les plus éloignés. Les propositions professionnelles à ce sujet sont nombreuses : l'objectif de cette biennale est de mettre en lumière l'ensemble des réflexions pour mieux prendre en compte l'ensemble des élèves en EPS et offrir à chacun-e les opportunités de se transformer corporellement pour s'engager dans un mode de vie actif, solidaire et durable. Cette entrée permet d'aborder des préoccupations très concrètes : le corps des adolescents, la place des filles, les élèves en difficulté, les élèves qui décrochent ou qui se mettent en retrait, les normes sociales et les déterminismes qui influent sur les corps, mais aussi les choix d'enseignement qui permettent de maintenir une EPS exigeante, accessible et transformatrice.

Il ne s'agit pas de réduire l'EPS à la santé, au "bouger plus" ou au mode de vie actif. Il s'agit de partir de la classe, des élèves, des pratiques proposées, des interactions, des apprentissages, des évaluations, des gestes professionnels et des effets observables sur l'engagement et les apprentissages. Cette biennale cherche ainsi à remettre au cœur des réflexions la question du corps, de l'image de soi, du rapport aux autres et de la façon dont les pratiques corporelles en EPS permettent de transformer tous les élèves. Cette question interroge plus globalement l'évolution des pratiques sociales, le rapport au monde du sport et aux pratiques de loisirs, les normes corporelles, et la façon dont l'EPS s'en imprègne ou s'en distancie. En effet, les enjeux environnementaux, la lutte contre les inégalités, la sédentarité, l'émancipation face aux modèles culturels véhiculés sur les réseaux sociaux ou encore l'intégration dans la société interrogent les formes de pratique proposées en EPS et la manière dont elles s'inspirent, se distinguent ou se détachent des pratiques culturelles pour répondre à ces différentes finalités. Interroger les apprentissages, à travers les techniques corporelles, les outils méthodologiques et les interactions entre les élèves, doit être au cœur de cette biennale pour mieux comprendre

les conditions dans lesquelles tous les élèves peuvent se transformer, particulièrement celles et ceux que certaines normes corporelles peuvent davantage mettre à distance.

Les propositions attendues devront s'appuyer prioritairement sur des situations réelles et sur des images de classe d'élèves en EPS : pratiques de classe, séquences, projets, dispositifs d'évaluation, démarches de formation, analyses de pratiques ou recherches articulées à des questions professionnelles. Elles devront montrer concrètement ce que vivent et font les élèves, ce que fait l'enseignant, ce qui évolue dans l'engagement ou les apprentissages, mais aussi les obstacles rencontrés et les ajustements réalisés. Elles devront aussi prendre appui sur des finalités et des enjeux qui donnent une orientation aux propositions formulées, ainsi que sur des perspectives plus larges concernant les usages du corps visés.

Axe 1 – L'EPS au défi des normes sportives et scolaires

Cet axe interroge les normes corporelles actuelles et la façon dont elles configurent les choix d'apprentissage en EPS et les formes de pratiques et d'évaluations proposées aux élèves. Les premiers résultats des tests physiques à l'entrée en 6^e interrogent les normes corporelles évaluées à travers les types de pratiques physiques, sportives et artistiques retenus, ainsi que ce qui en ressort dans les démarches pédagogiques en EPS. Cette question des normes corporelles interroge également le choix des formes de pratiques par rapport aux normes scolaires et aux pratiques sociales, et, plus largement, les représentations et attentes sociales liées au corps.

Axe 2 – L'EPS au défi des normes associées aux genres

Cet axe aborde prioritairement les formes de pratique et les conditions pédagogiques qui permettent d'offrir à tous les élèves, quelle que soit leur identité de genre, des opportunités de transformation. Les propositions peuvent aussi bien porter sur des situations mixées/démixées, tout en appréhendant les conditions d'un vivre-ensemble favorable aux transformations de chacune et chacun. Cet axe permet aussi d'appréhender les conditions d'une EPS sortant des stéréotypes de genre pour permettre à tous les élèves de se transformer et de s'épanouir, dans un rapport à la norme plus ouvert.

Axe 3 – L'EPS au défi de l'inclusivité et de la singularité des corps

Cet axe aborde prioritairement les formes de pratique et les conditions pédagogiques qui permettent d'offrir à tous les élèves des opportunités de transformation, particulièrement aux élèves à besoins éducatifs particuliers, en interrogeant les normes corporelles et sportives susceptibles de limiter leur plein engagement en EPS. Les propositions peuvent porter sur les élèves en situation de handicap, les élèves en surpoids ou en situation d'obésité, dans un rapport à la norme plus inclusif, avec des représentations du corps plus singulières. L'objectif de cet axe est d'interroger les conditions dans lesquelles la construction du commun peut se faire à travers la prise en compte de la diversité des corps singuliers.

Axe 4 – L'EPS au défi des normes corporelles au fil du parcours de formation

Cet axe porte sur la façon dont les différents apprentissages et les différentes formes de pratiques en EPS contribuent à investiguer la place du corps au sein du parcours de formation des élèves. C'est particulièrement à travers les techniques corporelles, les dimensions sensibles, l'appréhension de son propre corps, des autres et de l'environnement que cette question pourra être abordée. Plus encore, la question des normes corporelles au sein des parcours de formation peut être conçue à travers la programmation des projets EPS, des outils d'évaluation, de repérage, mais aussi des projets interdisciplinaires et à l'échelle des établissements scolaires.

Instructions pour les propositions

Les textes courts pour l'ensemble des communicants (y compris les groupes ressources de l'AE-EPS) doivent être envoyés avant le **18 décembre 2026** à l'adresse : biennale2027@aeeps.org

Un document modèle (template), dont les normes doivent être respectées (3000 caractères maximum, espaces compris, 5 références bibliographiques maximum), est disponible sur le site de l'AE-EPS : <https://www.aeeps.org/news/679-appel-a-communication-biennale-2027.html>

Ce texte court doit présenter le projet de proposition au regard de la thématique présentée dans cet appel à communication, en spécifiant dans quel axe il s'inscrit. La dimension professionnelle de la proposition doit être révélée à travers des mises en situation concrètes auprès d'élèves en établissements scolaires. Ces textes en version finale formeront le livret de présentation du programme de la biennale.

L'avis concernant chaque contribution sera notifié aux contributeurs et contributrices après lecture du comité d'expertise, au plus tard le **15 janvier 2027**.

La seconde phase consiste ensuite en la rédaction d'un **texte long** demandé aux contributeurs pour participer aux actes de la biennale, au format de 25 000 caractères, avant le **26 mars 2027**. Un template sera également disponible pour que les normes de rédaction et de mise en page soient respectées et harmonisées. Des **demandes de modifications et d'ajustements** pourront être faites par le comité d'expertise concernant le **texte long et le texte court, jusqu'au 31 mai 2027**.

Les propositions seront évaluées selon quatre critères :

1. la qualité du lien et de la cohérence avec la thématique de la biennale ;
2. l'ancrage dans des activités réelles d'élèves en situation d'EPS ;
3. l'appui sur des connaissances professionnelles et scientifiques ;
4. le respect des normes du cahier des charges.